



**Monsieur le Maire
Mairie d'Aussac-Vadalle,
61, rue de la République
16560 Aussac-Vadalle**

Objet : Ouverture de chantier

Projet : Parc éolien de « La Boixe » – Commune d'Aussac-Vadalle

Affaire suivie par : Maël Meralli-Ballou- Terre et Lac Conseil - AMO

Coordinnées : m.meralli@terreelac.com – 06 80 07 39 69

Responsable travaux : Timothée Pichon

Coordinnées : timothee.pichon@engie.com – 06 17 32 48 37

Lyon, le 8 octobre 2021

Lettre envoyée en recommandée avec accusé de réception n °1A 170 940 0003 8

Monsieur le Maire,

Je vous informe que nous avons procédé à l'ouverture de chantier le 22 octobre 2021 du parc éolien de la Boixe.

Le chantier va durer jusqu'à la fin d'année 2022. Les emprises chantiers sont désormais délimitées et le site va être interdit au public. Nous informons le propriétaire et l'exploitant du site afin de les prévenir des différentes implications sur le site.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

A Lyon, le 08 octobre 2021
Chef de Projet, Maël Meralli-Ballou
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

ENGIE Green France
Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756

34967 Montpellier Cedex 2, France
www.engie-green.fr

ENGIE Green France : SAS au capital de 30 000 000 euros
RCS Montpellier 478 826 753 – N° de TVA intra FR 93 478 826 753

Siège Social : Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II,
215, rue Samuel Morse CS 20756, 34967 Montpellier Cedex 2,
France